

## Pré-inscription École Municipale de Sport « Activité Natation »

Pré-inscription à réaliser **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 5 août 2024**, via le site internet de Saran ou avec ce bulletin à renvoyer par courrier à la Mairie de Saran - Direction Éducation et Loisirs - Place de la liberté - 45770 Saran.

Suite à cette pré-inscription, une réponse vous sera envoyée individuellement par mail avant le 9 septembre 2024 vous confirmant les trimestres retenus pour votre (vos) enfant(s).

**La confirmation d'enregistrement du centre nautique demandera de votre part de procéder à l'inscription définitive en Mairie. Toute inscription entraînera une facturation.**

Une carte magnétique sera nécessaire (achat au centre nautique au tarif de 3,90 €).

**Toute demande arrivée après l'échéance ne pourra être étudiée.**

### PARENTS OU RESPONSABLES LÉGAUX :

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse : .....

Code Postal: ..... Ville : .....

Téléphone: ..... Mail: .....

NOM/PRÉNOM DE(S) ENFANT(S)	CLASSE 2024/2025 (CP, CM2...)	NIVEAU (DÉBUTANT OU INITIÉ)	JOUR SOUHAITÉ 1	JOUR SOUHAITÉ 2

Un niveau est donné en fin d'année scolaire à chaque enfant des écoles Saranaises. Il est également possible de venir passer un test au centre nautique (avant le 11/08/24) sur rendez-vous - contacter le 02 38 79 03 51.

COURS DE 50 minutes

**COURS DÉBUTANTS :** Lundi, mardi, jeudi ou vendredi à 17h (2 trimestres)

**COURS INITIÉS :** Lundi, mardi, jeudi ou vendredi à 17h (1 trimestre)